## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



- 1. Nom et Adresse : Ville de Muret 27 rue Castelvielh 31605 Muret Cedex
- 2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
- 3. Type de procédure :
  - Appel d'Offres Ouvert Art. 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016
  - Procédure Adaptée Art. 22 et 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 pour les lots n°4, 5 et 6
- 4. Objet du marché : Construction d'une salle événementielle sur la commune de Muret MP201816
- 5. Variantes libres autorisées pour le lot n°1 uniquement
- 6. Des tranches optionnelles sont prévues pour certains lots (voir D.C.E.)
- 7. Lieu d'exécution: 31600 MURET
- 8. Critères

Sélection des candidatures :

- Garanties et capacités techniques et financières
- Capacités professionnelles
- Situation juridique du candidat
- Moyens humains et matériels suffisants pour assurer la bonne exécution des prestations
- Références professionnelles suffisantes et pertinentes au regard de l'objet du marché

## Jugement des offres:

- 1. Prix des prestations 55 %
- 2. Qualité technique et méthodologique de l'offre 45 %
- **9.** Retrait du Dossier de Consultation : sur le site dématérialisé de la collectivité : <a href="https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/">https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/</a>
- 10. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :

Envoi par courrier recommandé ou express ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics (2ème étage) - Hôtel de Ville – 27, rue Castelvielh - BP 60207 - 31605 Muret Cedex ou sur <a href="https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/">https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/</a>

- 11. Date prévisionnelle de notification : septembre 2018
- 12. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
- **13.**Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande
- **14.**Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.
- 15. Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

16. Renseignements administratifs et techniques : https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/

17. Date limite de réception des offres : **VENDREDI 24 AOUT 2018 à 12 h 00** 

**18.**Délai de Validité des offres : 120 jours

19. Date d'envoi du présent Avis à la publication : 3 JUILLET 2018